



Refus de remise de lettre recommandée à la poste

Par **caleuche**, le **30/05/2009** à **21:32**

Bonjour,

La poste peut elle me refuser la remise d'une lettre recommandée parce que ma carte de séjour est périmée et est ce que le fait d'avoir une carte de séjour périmée modifie mon identité ?

Par **Patricia**, le **31/05/2009** à **11:22**

Bonjour,

Oui elle est dans ses droits.

Je ne sais pas si votre pseudo est masculin ou féminin....

Pour une femme, l'identité d'une carte périmée peut être supposée erronée ou incomplète suite à un mariage.

De même pour l'adresse où un changement de domicile est fréquent après une union.